

Rouen, le 19 mai 2021

LE PRESIDENT

MONSIEUR OLIVIER VERAN
MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA
SANTÉ
14 AVENUE DUQUESNE
75350 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

L'incendie qui s'est déclaré dans l'usine LUBRIZOL à Rouen dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019 reste durablement inscrit dans la mémoire des habitants des nombreuses communes du département de la Seine-Maritime qui se sont trouvées dans sa zone d'effet.

Au-delà de ses conséquences matérielles directes et indirectes, cet accident industriel, survenu dans un site classé SEVESO haut, suscite de légitimes interrogations en termes de risques sanitaires.

Lors de sa venue le 30 octobre 2019, le Président de la République avait indiqué mesurer le choc ressenti mais aussi les inquiétudes et les doutes. Dans le même temps, le rapport de la commission d'enquête portant sur l'incendie de l'usine LUBRIZOL concluait à la nécessité de mesures de suivi et recommandait expressément l'ouverture de deux registres de morbidité à l'échelle du département.

Or, à ce jour, il semble que ces mesures n'aient toujours pas été mises en œuvre bien qu'elles constituent un enjeu de santé publique.

À l'évidence, ce manquement ne pourrait qu'accroître les doutes et l'anxiété d'une population qui est pourtant pleinement fondée à recevoir toute la transparence nécessaire et à laquelle l'État s'est engagé.

Dès lors, l'ouverture d'un registre de morbidité portant sur les cancers généraux et d'un registre propre aux malformations congénitales reste une priorité absolue pour les habitants de la Seine-Maritime.

Tels sont les éléments sur lesquels je souhaitais attirer votre attention aux fins que ces mesures puissent être mises en œuvre sans délai.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Le président du Département,



Bertrand BELLANGER